

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING, AND REGIONAL
DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 000004/AONR/MINEPAT/CISPM/2024 DU 27 DEC 2024, EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN BUREAU/CABINET D'ETUDES POUR L'ELABORATION DES PLANS
DE DEVELOPPEMENT DE HUIT (08) ORGANISATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL
AU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la réalisation des prestations des projets d'infrastructures relatifs aux missions d'aménagement équilibré du Territoire National, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue de l'élaboration des plans de développement de huit (08) organisations à caractère professionnel au Cameroun, en procédure d'urgence.

Tranches/Allotissement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont regroupés en lot unique.

2- Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- la cartographie de l'encrage des organisations à caractère professionnel à la SND 30 ;
- le diagnostic sur l'encrage des organisations à caractère professionnel aux objectifs de la SND 30 ;
- l'élaboration des plans de développement.

3- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de TTC Quatre-vingt-Sept Millions Cinq Cent Mille (87 500 000) Francs CFA.

4- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de six (06) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte à la liste des candidats pré qualifiés dans le cadre de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00003/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP/SIGAMP-94/2024 du 1^{er} novembre 2024.

6- Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2025, imputable sur la ligne 94 195 05 11 0000 361319.

7- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne uniquement.

8- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) Francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble principal du MINEPAT à Yaoundé dès publication du présent avis.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble principal du MINEPAT à Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11- Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieur d'Etudes DPIP, porte 317, à l'Immeuble principal du MINEPAT à Yaoundé, au plus tard **26 JAN 2025** à 11 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° **00000044**...../AONR/MINEPAT/CISPM/2024
DU **27 DEC 2024** EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU/CABINET D'ETUDES
POUR L'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DE HUIT (08)
ORGANISATIONS A CARACTERE PROFESSIONNEL AU CAMEROUN, EN PROCEDURE
D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Pour le cas de l'Appel d'Offres Restreint (ouverture en 02 temps) : il y a lieu de relever qu'en plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps.

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le 28 JAN 2025 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualitative de 70% seront ouvertes à 12 heures, heure locale, par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14- Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- l'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission timbré à l'ouverture des plis ;
- la non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;

- la note technique inférieure à 70% ;
- l'absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (confer page 83 à 93) ;
- l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- la présence d'une information financière dans l'Offre Technique ;
- l'absence de l'Offre financière témoin.

15.2. B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation par point sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO :

- la présentation générale de l'offre : 02 points ;
- la référence du BE et expérience dans la réalisation des prestations similaires : 20 points ;
- la méthodologie proposée et organisation : 13 points ;
- la qualification et compétence des experts 60 points ;
- le matériel nécessaire et logistique : 05 points ;

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques financiers, en incluant le cas échéant les remises proposées.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la porte 317 (Ingénieur d'Etudes DPI) à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

18- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le Maître d'Ouvrage au numéro 222 22 09 22.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire.

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CISP concerné ;
- Affichage chrono.



Alamine Ousmane Mey

9- Submission bond

Each bidder must attach to their administrative documents a stamped, hand-paid bid bond, issued by an organization or financial institution approved by the Minister responsible for finance to issue bonds in the field of public procurement, the list of which appears in the Exhibit 14 of the DAO, the amount of which amounts to One Million Eight Hundred Thousand (1,800,000) CFA Francs and valid for up to thirty (30) days beyond the initial date validity of offers. The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial organization authorized by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public procurement will result in the outright rejection of the offer. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

10- Consultation of the Call for Tenders File

The physical file can be consulted free of charge in the Project Owner's services during working hours at the Directorate of Public Investment Programming (Internal Structure for Administrative Management of Public Procurement of Chapter 94 (SIGAMP-94)), 3rd floor, door 317, at the MINEPAT main building in Yaoundé upon publication of this notice.

11- Acquisition of the Tender File

The physical version of the tender file can be obtained from the Directorate of Public Investment Programming (Internal Structure for Administrative Management of Public Procurement of Chapter 94 (SIGAMP-94)), 3rd floor, DPIP Design Engineers, door 317, at the MINEPAT main building in Yaoundé upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of fees purchase of the DAO of Fifty Thousand (50,000) CFA Francs payable to the Public Treasury.

It is also possible to obtain the electronic version of the file by free download at the addresses indicated above for the electronic version. However, submission by physical or electronic means is conditional on payment of the DAO purchase fees.

12- Submission of offers

Each offer is written in French or English.

For offline submission, the offer in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Directorate of Public Investment Programming (Internal Structure for Administrative Management of Markets). Public of Chapter 94 (SIGAMP-94)), 3rd floor, DPIP Design Engineer, door 317, at the MINEPAT main building in Yaoundé, no later than ~~28 JAN 2025~~ ^{08 DEC 2024} at 11 a.m. and must bear the words:

“RESTRICTED NATIONAL CALL FOR TENDER N° ~~00000004~~ ⁰⁰⁰⁰⁰⁰⁰⁴ /AONR/MINEPAT/CISPM/2024
OF ~~7 DEC 2024~~ ^{08 DEC 2024} FOR THE RECRUITMENT OF AN OFFICE/STUDY FIRM FOR THE
PREPARATION OF DEVELOPMENT PLANS OF EIGHT (08) PROFESSIONAL
ORGANIZATIONS IN CAMEROON, IN PROCEDURE EMERGENCY. TO BE OPENED ONLY
DURING THE COUNTING SESSION »

Any Offer not produced in seven (07) copies or not in compliance with the requirements of the Invitation to Tender Document will be declared inadmissible.

13- Admissibility of folds

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in different separate envelopes and delivered in a sealed envelope. The following will be inadmissible by the Project Owner:

- The envelopes bearing information on the identity of the tenderer.
- Entries received after the submission deadlines and times.
- Entries that do not comply with the submission method.
- Folders without indication of the identity of the Call for Tenders.
- Failure to respect the number of copies indicated in the RPAO or offering only copies.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the Call for Tender Documents will be declared inadmissible. The absence or non-compliance of the stamped bid bond, issued by an organization or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the field of public procurement or non-compliance with the models of documents in the Invitation to Tender Documents, will result in the pure and simple rejection of the offer without any recourse. A bid bond produced but having no connection with the consultation concerned is considered absent. The bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

For the case of the Restricted Call for Tenders (opening in 02 stages): it should be noted that in addition to the number of copies of the financial offer required, the bidder is required to present a copy of this financial offer, in a sealed envelope to serve as a witness offer marked as such, and intended for the body responsible for regulating Public Procurement for conservation. Failure to submit this sample offer results in the inadmissibility of the offer from the candidate concerned, upon opening of the bids by the Procurement Commission.

14- Opening of folds

The opening of the folds is done in two stages.

The opening of administrative documents and technical offers will take place on **28 JAN 2025** at 12 p.m., local time, by the Internal Commission Additional Procurement with the Ministry of Economy, Planning and Regional Development, in the meeting room of the said Commission, Door C3, in Annex 1, Building of Cooperation with the Islamic World.

Only financial offers from bidders having obtained the qualifying technical score of 70% will be opened at 12 p.m. local time by the same Commission and in the same room at a later date after publication of the results of the technical evaluation

Only bidders may attend this opening session or be represented by a single duly authorized person of their choice, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the required administrative file documents must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be less than three (03) months old or have been established after the date of signature of the invitation to tender.

In the event of absence or non-compliance of a document from the administrative file when opening the envelopes, after a period of 48 hours granted by the Commission, the offer will be rejected.

15- Evaluation criteria

15.1. Elimination criteria

These include:

- the absence or non-compliance of the bid bond stamped when the bids were opened.
- the non-production, beyond 48 hours after the opening of the bids, of a piece of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond).
- false declarations, fraudulent maneuvers or falsified documents.

- a technical score of less than 70%.
- the absence of a sworn declaration of non-abandonment of markets over the last three years.
- the absence of a quantified unit price in the financial offer.
- the absence of an element of the financial offer (see pages 83 to 93).
- the absence of the dated and signed integrity charter.
- the presence of financial information in the Technical Offer.
- the absence of the Sample Financial Offer.

15.2. Essential criteria

The evaluation of the Technical Offers will be made following point scoring based on the essential points below and in accordance with the RPAO:

- The general presentation of the offer: 02 points.
- Reference of BE and experience in carrying out similar services: 20 points.
- The proposed methodology and organization: 13 points.
- Qualification and competence of experts 60 points.
- Necessary equipment and logistics: 05 points.

The essential criteria and sub-criteria are detailed in the Special Regulations for the Call for Tenders (RPAO).

16- Attribution

The Project Manager awards the contract to the tenderer who has submitted an offer meeting the required technical and financial qualification criteria and whose offer is evaluated as the best by combining the technical financial criteria, including, where applicable, the proposed discounts.

17- Validity period of offers

Bidders remain committed to their offer for a period of 90 days from the initial deadline set for submission of offers.

18- Additional information

For any additional information relating to this Call for Tenders, interested companies can contact door 317 (DPI Design Engineer) at the main building of the Ministry of Economy, Planning and Development of the Territory in Yaoundé.

19- Fight against corruption and bad practices

For any denunciation of practices, facts or acts of corruption or bad practices, please call CONAC at number 1517, the Authority in charge of Public Procurement (MINMAP) (SMS or call) at the numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the Project Owner at number 222 22 09 22.

The Minister of Economy, Planning and Regional Development.

Extensions:

- MINMAP.
- ARMP.
- Project owner.
- CISPM President.
- Chrono display.



Alamine Ousmane Mey